

05 AOUT 2022

DECISION N°2022-0099/MMEE-SG DU

PORTANT MODIFICATION DE LA DECISION N°2021-000176/MMEE-SG DU 27 AOUT
2021 PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION TECHNIQUE
POUR LA MISE EN OUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE DE LA CHAMBRE DES
MINES DU MALI

LE MINISTRE DES MINES, DE L'ENERGIE ET DE L'EAU,

- Vu la Constitution ;
- Vu la Charte de la Transition ;
- Vu la Loi n°2022-001 du 25 février 2022 portant modification de la Charte de Transition ;
- Vu le Décret n°2021-0385/PT-RM du 11 juin 2021 portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu la Décision n°2021-00092/MM-SG du 13 avril 2021, modifiée, portant création d'une commission Technique pour la mise en œuvre de la feuille de route de la Chambre des Mines du Mali,

DECIDE :

Article 1^{er} : La liste des membres de commission Technique pour la mise en œuvre de la feuille de route de la Chambre des Mines au Mali, est modifiée comme suit :

Président :

Issa COULIBALY, Conseiller Technique, Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau.

Membres :

Au titre du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau :

- Monsieur Lassana GUINDO, Conseiller technique ;
- Lassana TOURE, Chef de Cabinet.

Au titre du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation :

- Monsieur Madicama DIAWARA, Conseiller Technique.

Au titre du Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable :

- Monsieur Drissa TRAORE, Conseiller Technique.

Au titre du Ministère de l'Economie et des Finances

- Monsieur Abdoulaye KALOGA, Chef Division Législation Fiscale ;

- Monsieur Amadou TRAORE, Inspecteur des Douanes.

Au titre du Ministère de l'Industrie et du Commerce

- Monsieur Seydou KASSOGUE, Sous-directeur Commerce Intérieur et Consommation, Direction Générale du Commerce et de la Concurrence.

Au titre de la Chambre des Mines :

- Monsieur Sékou Diro DICKO, Secrétaire Général ;
- Monsieur Amadou Sanoussi DAFE, Trésorier Général ;
- Monsieur Bakary GUINDO, Directeur de l'Assistance, de la Promotion et du Partenariat.

Au titre de la Confédération Nationale des Sociétés Coopératives du Mali :

- Monsieur Taoulé CAMARA, Secrétaire Général.

Au titre de l'Association des Femmes Minières du Mali :

- Madame DIARRA Aminata MAIGA, Secrétaire chargée aux relations extérieur.

Au titre de la Cellule d'Appui à la Décentralisation et à la Déconcentration des Mines :

- Monsieur Bréhima BENGALY, membre de la CADD/Mines.

Au titre de la Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Mines et Energies :

- Monsieur Mamadou SIDIBE, Directeur.

Au titre de la Direction Nationale de la Géologie et des Mines :

- Monsieur Binéfou dit Dramane KONE, Agent division Mines.

Au titre du Programme pour le Développement des Ressources Minérales :

- Monsieur Ibrahima TOURE, Juriste.

Article 2: La présente décision qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

AMPLIATIONS :

- Primature	01
- Original.....	01
- MATD-MSPC-MEADD.....	03
- Tous Services/MMEE.....	38
- intéressés.....	12
- Archives	01

Le ministre,

[Signature]

Lamine Seydou TRAORÉ
Chevalier de l'Ordre National

